



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Surface dédiée aux avocats dans le nouveau palais de justice de Lille

Question écrite n° 26538

Texte de la question

Mme Valérie Petit attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur la surface dédiée aux avocats dans le nouveau palais de justice de Lille. La future construction du palais de justice de Lille soulève la question du local dédié aux avocats. Sur 15 000 m² de surface utile, il ne serait prévu que 80 m² pour les 1 250 avocats. En 1970, la Ville de Lille ne comptait que 120 avocats, et le ministère de la justice y avait réservé en interne 300 m² de locaux. Il semble étonnant de ne pas prévoir un local « vestiaire », d'une case pour les courriers de chaque cabinet, d'une surface d'attente et de réflexion ou encore d'un local de travail cloisonné, dans un lieu qui pourra témoigner d'un flux permanent de 150 à 300 avocats. Elle l'interroge donc pour savoir s'il est envisageable à ce stade de la construction d'augmenter la surface prévue pour les avocats dans l'intérêt prioritaire du justiciable.

Données clés

Auteur : [Mme Valérie Petit](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 26538

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : [Justice](#)

Ministère attributaire : [Justice](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 février 2020](#), page 993

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)